



Un nouveau cap

Comment se projeter au-delà de la pandémie ? Nouveau budget, nouvelle feuille de route pour l'Office de Tourisme, l'intercommunalité se mobilise.



PLUi : où en est-on ?

Les élus ont travaillé à l'élaboration d'un diagnostic du territoire et d'un inventaire du patrimoine au 1^{er} trimestre 2021. Les études du Plan Local d'Urbanisme intercommunal se poursuivent en vue d'une approbation en 2024.



En toute sécurité

Empruntez les 100 km de voies vertes de Côte Landes Nature en toute sérénité. L'équipe technique veille à votre sécurité toute l'année. Elle effectue des travaux d'entretien, de suivi et d'exploitation comme la pose de 650 poteaux séparatifs entre la route de la Jaougue à Saint-Girons plage et la piste.



Bien chez soi

Côte Landes Nature a mené en partenariat avec la Poste et l'association SOLIHA un programme de sensibilisation sur les aides aux travaux d'économies d'énergie à l'attention des ménages à revenus ne dépassant pas un certain plafond et occupant une maison individuelle ancienne. Pour tous vos projets de rénovation énergétique, contactez SOLIHA, c'est gratuit ! 05 58 74 12 56



Les courses en c3

Le CIAS propose à ses bénéficiaires isolés ou ayant des difficultés à se déplacer d'effectuer leurs achats et de les livrer directement à la maison. Ce nouveau service s'organise en tournées du lundi au jeudi sur l'ensemble du territoire. Au volant de la C3, Christine !

Plus d'infos : contacter Cédric au 06 43 11 10 99



Vues d'en haut

Levez la tête... Un drone tournera peut-être au-dessus de vous dans les prochains jours. Pas de panique ! La Communauté de communes réalise des photos.



Bons plans

Vous êtes saisonniers sur Côte Landes Nature ? Munissez-vous de votre contrat de travail et d'une pièce d'identité et retirez sans attendre votre carte NOMAD dans un Bureau d'Information Touristique de Côte Landes Nature, ou dans les Mairies de Castets et Uza. Elle vous donnera accès à des réductions auprès de commerces et prestataires de loisirs locaux.



Un territoire, un projet

« Qui veut aller loin ménage sa monture », dit-on. Mais il faudrait ajouter « et prépare soigneusement son itinéraire » ! Cette première année de mandat, marquée par les contraintes et les incertitudes de la pandémie, nous l'avons mise à profit pour établir, avec vos élus et des représentants de la société civile, notre feuille de route pour les années à venir. À ce titre, le budget présenté dans ce numéro, le premier « véritable », dans la mesure où le précédent n'était qu'une opération de régularisation administrative, est significatif.

Nous l'avons voulu responsable, puisqu'il est établi sans augmentation des impôts, et ambitieux, puisqu'il consacre 7 millions d'euros à de nouveaux investissements. Ceux-ci sont directement issus des attentes exprimées lors de nos concertations :

De la proximité, avec la création de deux Maisons labellisées France Services sur notre territoire, où vous aurez un accès direct aux services de l'État (ADIL, Pôle Emploi, assistantes sociales...).

De l'engagement, avec la création d'un fonds de concours de 2,5 millions d'euros, dédié aux investissements des communes, et financé par l'intercommunalité à hauteur de 40€ par habitant.

De la citoyenneté, avec diverses actions engagées pour la transition énergétique, et le choix d'un développement qui respecte notre environnement naturel.

Du lien social, avec la création d'un grand événement festif et structurant, où nous pourrons - enfin ! - nous retrouver.

Car au final, ce qui est à la fois le moteur et l'objectif de ce mandat, c'est de faire avancer notre territoire. Et de le faire ensemble.

Philippe Mouhel
Président de Côte Landes Nature

4 NOUVELLES TÊTES

Nouveaux venus, nouvelles responsabilités, ils sont à votre service et nous vous les présentons.

5 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'attractivité touristique est un des atouts de notre territoire. Comment accompagner et encadrer son développement ?

8 FINANCES

20 millions d'euros de budget communautaire, qui les finance ? Qu'est-ce qu'ils recouvrent ? On vous dit tout.

10 ON EN PARLE

C'est arrivé, ou ça va arriver près de chez vous ! Initiatives, aménagements, innovations, ça bouge dans les communes.

Vers un projet « énergétique » de territoire

Alexandre Morin vient conseiller et organiser la transition énergétique et écologique au sein de la collectivité et des communes du territoire.



Au sein de Côte Landes Nature, il est chargé de mission. Et quelle mission ! La transition énergétique, car c'est de cela qu'il s'agit, concerne tout le monde à l'échelle planétaire, et à fortiori au niveau du territoire. « Sobriété et efficacité énergétique, utilisation des

énergies renouvelables, sensibilisation et éducation aux gestes du quotidien qui permettent de réduire son bilan carbone, mon poste recouvre de nombreuses thématiques, explique Alexandre Morin. Sur le terrain, cela va se traduire par du conseil,

au service des élus, des agents, des scolaires, mais aussi par des missions d'accompagnement concrètes dans le choix d'une isolation pour un bâtiment, la valorisation d'une toiture par le photovoltaïque, le changement d'une chaudière fioul pour passer au bois énergie... »

Fort de ses compétences et de son expérience, il va jouer le rôle d'une personne ressource pour orienter et fédérer les initiatives locales.

« Il y a une réelle prise de conscience et beaucoup de bonne volonté sur le territoire. Il faut les encourager et veiller à ce que tous ces efforts aboutissent en organisant la concertation. »

Bref, ne pas gaspiller !

Au service de la jeunesse



Nommée coordinatrice du Service Cohésion Sociale Enfance Jeunesse, Laurence Moreira est en fait à la tête d'un pôle qui regroupe tous les services destinés aux plus jeunes, des tout-petits aux parents et professionnels de la petite enfance. « Chaque tranche d'âge a son service et son outil labellisé, explique Laurence Moreira : la petite enfance et la parentalité avec le Relais d'Assistants

Maternelles et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, le service jeunesse avec le Point d'Information Jeunesse... mais notre action comporte aussi un volet culture, avec un soutien aux ludo-médiathèques du territoire, et un partenariat avec le bureau d'accueil des tournages du département. »

Des missions intéressantes, et surtout, souvent transversales, en ce sens qu'elles peuvent concerner de nombreux partenaires. « Mon rôle est de coordonner ce pôle en accompagnant les agents des services dans leurs missions au quotidien, mais aussi en accordant notre action avec celle de nos partenaires, dans les communes et parmi les acteurs éducatifs du territoire, afin de créer un maillage territorial cohérent et porteur de valeurs communes. »

Des capacités passionnantes à plus d'un titre, puisque Laurence a également sur sa feuille de route une réflexion à mener sur le déploiement de la maison France Services et sur l'embauche d'un conseiller numérique !



► Ils le poly-valent bien !

Stéphane Darremont et Olivier Fontagne viennent de rejoindre l'équipe d'exploitation de Côte Landes Nature comme agents polyvalents. Ils ont été mis à disposition par les communes de Léon, pour Stéphane, et Saint-Julien-en-Born, pour Olivier.

« Nous allons principalement travailler à la voirie, explique Stéphane : entretien des voies vertes, signalisation, fauchage... »

« Depuis que nous sommes arrivés, nous avons eu l'occasion de travailler avec de nouvelles machines, poursuit Olivier : tracteur, nacelle, mini pelle. C'est intéressant et varié ». On leur souhaite beaucoup de plaisir. N'hésitez pas à les saluer si vous les croisez sur les voies communautaires !



Le tourisme : un atout à structurer et à maîtriser



Thierry Gallea, Vice-Président en charge du tourisme



Promouvoir et organiser le tourisme local a toujours été une des ambitions de l'intercommunalité. C'est la raison pour laquelle Côte Landes Nature avait choisi d'assumer cette compétence plusieurs années avant que la loi NOTRe ne la rende obligatoire.

Cette volonté ne découle pas seulement de l'importance économique du tourisme pour notre territoire. Elle reflète également le rôle structurant et fédérateur qu'il peut revêtir, notamment dans notre stratégie de développement des infrastructures locales ou dans la mobilisation et l'accompagnement des acteurs du territoire, professionnels et associatifs.

Profitable et durable

Ainsi, un groupe de travail réunissant élus, professionnels du tourisme et associations locales a défini trois axes pour orienter le développement de l'activité touristique sur notre territoire.

Celle-ci doit être durable et responsable pour préserver notre identité, qualitative pour intégrer toutes les communes tout en développant les ailes de saison, variée dans son offre et dans ses cibles, pour attirer les familles, les comités d'entreprise, les sportifs, nos voisins régionaux...

Au service de cette volonté politique, l'Office de tourisme communautaire vient apporter ses moyens, son expertise, son contact quotidien avec les réalités du terrain.

C'est cette complémentarité qui nous permet de construire aujourd'hui le tourisme que nous souhaitons voir se développer sur notre territoire demain. Une activité respectueuse de notre patrimoine naturel qui soit source d'opportunités pour les porteurs de projets locaux et pour chaque habitant de Côte Landes Nature : profitable à chacun, acceptée par tous.

Un Office de Tourisme communautaire, pour quoi, pour qui ?

Au service des estivants, des professionnels du secteur mais aussi des habitants, ses missions sont multiples.

Quelles sont ses missions principales ?

- Elles sont au nombre de trois :
- **L'accueil et l'information**, qui se concrétisent physiquement dans les Bureaux d'Information Touristique et virtuellement sur le site internet www.cotelandesnaturetourisme.com
 - **La promotion du territoire**, par la création et la diffusion de supports (magazine, agenda des animations, des hébergements, cortés...) et par un travail de relation avec les organes de presse et les influenceurs sur les réseaux sociaux.
 - **La coordination et la concertation** avec ses 357 partenaires (hébergeurs collectifs et individuels, prestataires de loisirs, commerces et services, restaurateurs...).

Mais l'Office de Tourisme est aussi en charge de la gestion de la taxe de séjour communautaire et de la mise en service des transports touristiques (navettes plages/gares). Il apporte son expertise et ses relevés d'informations de terrain pour tous les projets d'équipements collectifs touristiques du territoire.

Quel est son fonctionnement ?

L'Office de Tourisme communautaire est un SPIC (Service Public Industriel et Commercial), dirigé par un conseil d'administration, composé de 14 élus communautaires, 5 responsables associatifs et 5 représentants socio-professionnels du territoire. Il est lié à la Communauté de communes par une convention d'objectifs. Il emploie une équipe de 9 permanents, périodiquement renforcés par des contrats saisonniers. Ses revenus sont issus à 80% d'une subvention communautaire et de divers revenus commerciaux (vente de supports, d'espaces publicitaires...).

Des projets fédérateurs

Interlocuteur des associations et des professionnels touristiques, l'Office de Tourisme est partie prenante dans la concrétisation des projets touristiques initiés par Côte Landes Nature. Ainsi, c'est lui qui organise la mise en service des navettes gratuites vers les plages, en collaboration avec la Communauté de communes, les communes, les campings, la RRTL, les partenaires publicitaires. Son expertise est également sollicitée pour les nouveaux projets que la Communauté de communes veut porter pour mobiliser et dynamiser notre territoire : la mise en œuvre d'animations au cœur des villages avec le soutien des associations locales, la création d'une compétition sportive d'une importance nationale (qui pourrait prendre la forme d'un marathon sur nos pistes cyclables), l'organisation d'un grand concert, avec un ou des artistes de premier plan... Bref, autant de projets ambitieux mais réalistes, qui font entrevoir toute l'importance d'un Office de Tourisme... y compris pour les locaux !

Un engagement dans la qualité

Marqué Qualité Tourisme et classé au niveau national en 1^{ère} catégorie l'Office de Tourisme accompagne les professionnels du territoire dans leurs propres démarches qualité : classement des meublés de tourisme, obtention des labels Chambre d'hôtes de référence, Gîte de France, accueil vélo/véلودyssée, Surf House Landes, réseau gourmand pour les professionnels de la gastronomie...



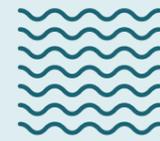
Où retrouver l'information

- Trois bureaux d'information sont ouverts à l'année : à Léon, Lit-et-Mixe et Saint-Julien-en-Born.
- En saison, un Office de Tourisme mobile se déplace sur le marché et devant le Leclerc de Linxe et sur les plages de Contis, Saint-Girons et du Cap de l'Homy. Un Point Information sera ouvert cet été, à Castets, devant l'Intermarché.

Tél. 05 58 42 89 80
cotelandesnaturetourisme.com

À noter

- Sur Côte Landes Nature : 1,25 million de nuitées marchandes adultes (hors résidents secondaires)
- Sur la côte landaise, panier moyen de dépenses d'un touriste en camping : 40 €/jour.



	CASTETS	LÉON	LEVIGNACQ	LINXE	LIT-ET-MIXE	PLAGE DU CAP DE L'HOMY	SAINT-JULIEN-EN-BORN	CONTIS PLAGE	TALLER	UZA	SAINT-GIRONS PLAGE	PLAGE DE LA LETTE BLANCHE	VIELLE	SAINT-GIRONS
LÉON	20KM	1H25												
LEVIGNACQ	54KM	3H51	41,3KM	2H57										
LINXE	10,2KM	43MN	10,2KM	43MN	44KM	3H08								
LIT-ET-MIXE	45,8KM	3H16	33KM	2H21	8,5KM	35,6KM	2H32	8,1KM						
PLAGE DU CAP DE L'HOMY	38KM	2H42	25KM	1H47	16,6KM	27,5KM	1H57	34MN						
SAINT-JULIEN-EN-BORN	52,4KM	3H44	39KM	2H47	31,3KM	42,2KM	3H	22,8KM	14,7KM	8KM				
CONTIS PLAGE	44,4KM	3H10	31,4KM	2H14	23,3KM	34,2KM	1H37	6,7KM	28MN	8MN				
TALLER	7KM	30MN	27KM	1H55	61,3KM	17,2KM	1H57	52,8KM	44,7KM	59,4KM	51,4KM			
UZA	50KM	3H34	37KM	2H38	4,3KM	18MN	2H50	42,3KM	19,3KM	12,3KM	27KM	19KM	57KM	
SAINT-GIRONS PLAGE	26,5KM	1H53	13,5KM	57MN	28KM	2H	1H09	16,3KM	11,2KM	25,9KM	17,9KM	33,5KM	23,5KM	
PLAGE DE LA LETTE BLANCHE	24,5KM	1H45	11,5KM	49MN	35,4KM	14,3KM	1H01	16,3KM	18,8KM	33,5KM	25,5KM	31,5KM	31,1KM	7,6KM
VIELLE	15,7KM	1H07	5KM	21MN	38,5KM	5,5KM	23MN	30,1KM	22KM	36,7KM	28,7KM	22,7KM	34,3KM	10,8KM
SAINT-GIRONS	19,2KM	1H22	8,5KM	36MN	43KM	9KM	3H04	33,6KM	25,5KM	40,2KM	32,2KM	23,2KM	37,8KM	14,3KM
														3,5KM



Subvention Office de Tourisme : 480 000 €



Nettoyage des plages : 135 000 €



Navettes estivales : 155 000 €



Participation surveillance des plages : 332 623 €*

*via les attributions de compensation (estimation 2015)

Budget 2021 : équilibre et services

Comment ça marche ?

Comme celui d'une municipalité, le budget d'une intercommunalité se divise en deux parties, le fonctionnement et l'investissement. Chacun de ces deux postes ayant ses dépenses et recettes propres.



“Pour ce premier « véritable » budget de la Communauté de communes, nous avons souhaité investir pour apporter du service, et l'apporter rapidement, sans augmenter les impôts. L'extension du siège de la Communauté de communes, le schéma de voies douces, la Maison France Services, autant de projets qui vont se concrétiser cette année, et immédiatement bénéficier aux habitants du territoire. Tout comme les dotations aux communes pour le financement de leurs propres projets”

Philippe Mouhel, Président de Côte Landes Nature

FONCTIONNEMENT

14 280 000 €

C'est la partie du budget qui permet d'assurer les dépenses courantes de la collectivité :

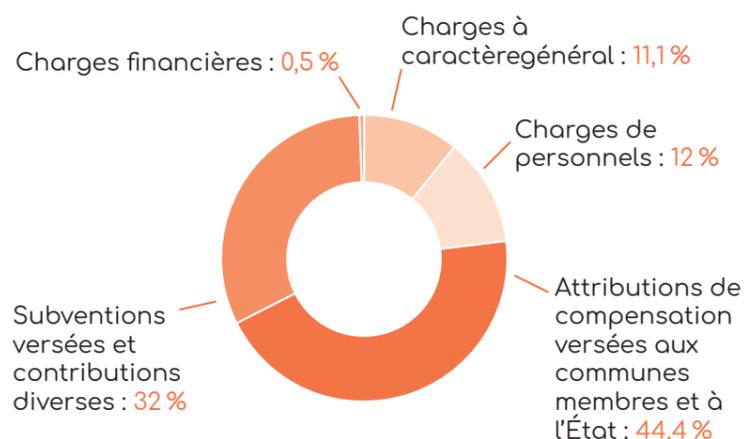
- Le personnel
- Les charges à caractère général (petit équipement, carburant, assurances...)

Ses recettes sont principalement :

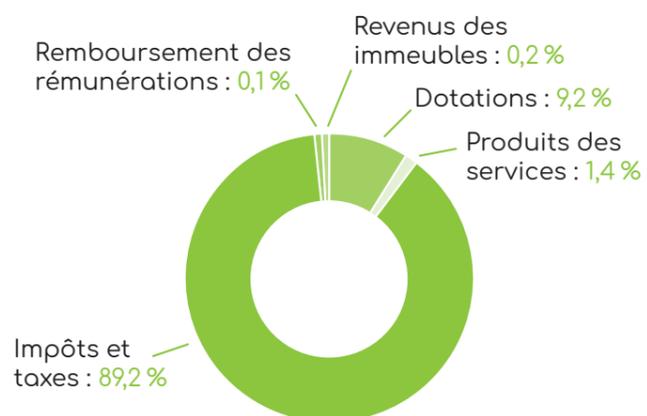
- Celles liées à la fiscalité (impôts et taxes)
- Les dotations (l'argent versé par l'État)
- Les produits des services, du domaine et des ventes diverses (foncier, immobilier...)

Le budget de fonctionnement doit être à l'équilibre, ou bénéficiaire. Dans ce dernier cas, il permet de financer le capital de la dette et de dégager de l'autofinancement pour la section d'investissement.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



► Ce qu'il faut retenir du budget de fonctionnement

C'est dans ce budget que l'on retrouve les attributions aux communes. Une part importante est naturellement consacrée à financer les contributions à différents syndicats locaux, pour la gestion des déchets, le déploiement de la fibre, la protection des milieux naturels (Géolandes), etc.

Parmi les dépenses nouvelles, on peut remarquer la création d'un poste de chargé de mission transition énergétique (voir page 4) et le financement d'une nacelle pour faciliter l'installation des décorations de Noël dans les 10 communes !



Le RAM relève du budget de fonctionnement

INVESTISSEMENT

8 002 000 €

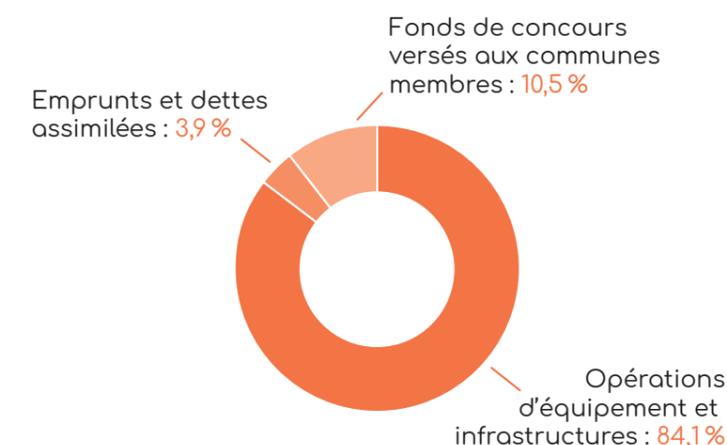
C'est la partie du budget qui sert à financer les projets de la collectivité :

- Le programme de voirie annuel 1 100 000 €
- Les voies vertes 900 000 €
- L'extension du siège de la Communauté de communes 2 000 000 €
- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal 300 000 €
- Maison France Services 100 000 €

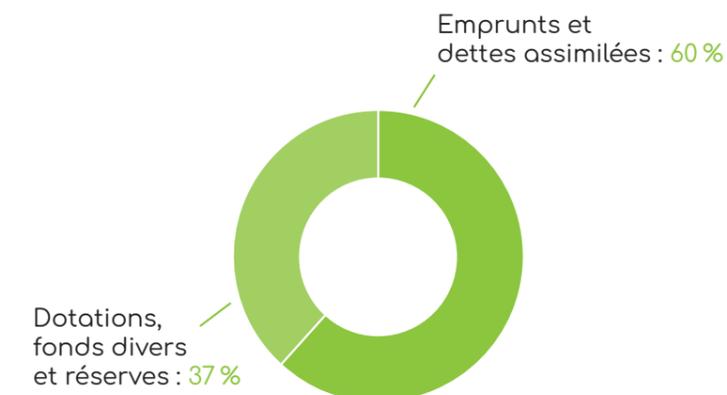
Ses recettes sont principalement :

- Les subventions d'investissement (de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département...)
- L'emprunt
- Le Fonds de Compensation pour la TVA
- L'excédent de fonctionnement capitalisé

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



► Ce qu'il faut retenir du budget d'investissement

L'intercommunalité a emprunté 2 millions d'euros pour financer les travaux du siège. Une somme importante est réservée à l'entretien de la voirie communautaire et au financement des voies douces et pistes cyclables. De nouvelles réserves foncières vont être constituées, pour se laisser la possibilité d'aménager de nouvelles zones d'activités.

Enfin, 500 000 € sont réservés pour les fonds de concours, destinés aux communes. Sur une base de 40 € par habitant, celles-ci recevront de quoi financer leurs propres projets. Sur l'ensemble du mandat, ces fonds représenteront plus de 2,5 millions d'euros !

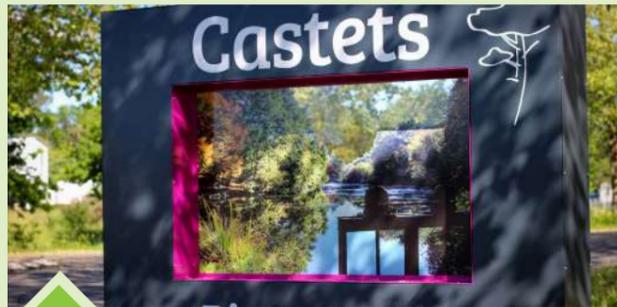


La voirie relève du budget d'investissement

La vie des villages

Petits ou grands, ces événements font l'actualité de notre territoire. Découvrez ce qui se passe près de chez vous !

CASTETS



TOtems UGH !

Six totems ornent désormais les entrées de ville de Castets. Chacun illustre une des valeurs fortes qui représentent le village : le sport, la fête, le patrimoine, la culture, la qualité de vie et l'offre de services. Ces totems ont été réalisés par des entreprises locales, à savoir TSMP à Narrosse pour la structure et Seripub à Dax pour l'habillage intérieur.

LÉVIGNACQ



Faites le tour(-iste)

À pied ou à vélo, découvrez le patrimoine historique du village. Maisons à colombages, église fortifiée au retable et aux fresques sublimes, ancien lavoir, moulin... En parcourant les circuits de randonnée, ou en chassant le trésor (numérique) grâce à l'application gratuite Terra Aventura, des heures de plaisir vous attendent.

LÉON



Gare aux carreaux !

Avis aux amateurs de pétanque !!! Les services techniques de la commune de Léon ont réalisé 20 terrains, accessibles à tous, à proximité du City stade et de la future aire de jeux derrière la salle La Huchette. Un lieu de rencontre, où petits et grands pourront chasser le cochonnet. À cette occasion l'association "La Boule Léonnaise" a été créée.

LINXE



Double dose de solidarité

Élus, agents du CCAS et citoyens se sont unis pour mettre en place une opération d'accompagnement des 88 habitants de plus de 70 ans de la commune dans leurs démarches de vaccination. Les inscriptions, les déplacements (lorsque ce fut nécessaire) ont donné lieu à de beaux moments de sympathie intergénérationnelle.

LIT-ET-MIXE



Les jeux de la rampe

Le city stade et le skate parc du bourg sont devenus un pôle d'activité intergénérationnel très fréquenté. À l'attrait des jeux, terrain de basket, rampes de skate, piste cyclable, les tables de pique-nique et bancs ajoutent des espaces de détente et de rencontre. De nouveaux agrès sont à l'étude, pour favoriser encore le dynamisme et la convivialité du lieu.

SAINT-MICHEL-ESCALUS



Chef d'œuvre en péril

L'église de Saint-Michel nécessite d'importants travaux de restauration. Située sur un roc et appuyée de contreforts massifs, immortalisée dans la mini-série télévisée « La promesse », cet édifice fortifié est typique de l'architecture romane. Les travaux nécessaires à sa sauvegarde vont demander la mobilisation financière de tous pour continuer à traverser les siècles.

UZA



À l'aise, braise !

Inaugurée il y a deux ans, la salle communale les Bruyères a fait l'objet de nouveaux aménagements. L'installation d'un barbecue et d'une table de pique-nique vont lui attirer de nouveaux publics, en créant de sympathiques moments de convivialité ! Et en toute sécurité, puisque, norme oblige, un défibrillateur a été installé sous le préau.

SAINT-JULIEN-EN-BORN



En bonne voie

Une étude a été menée avec le Conseil Départemental pour assurer la continuité, jusqu'à la plage, de la voie verte reliant Saint-Julien-en-Born à Contis. Sécurisation des usagers, limitation de la vitesse des véhicules arrivant sur la station, les travaux sont prévus sur trois tranches. Début cette année, avec l'aménagement de carrefour entre les RD41 et RD 340.

TALLER



Au pied de mon arbre

Taller a misé sur le vert et investi sur le long terme, avec la plantation, sur divers sites du village, de plus d'une trentaine d'arbres : chênes des Pyrénées, érables, cerisiers, magnolias, bouleaux... Le mur du cimetière s'est vu couvrir de glycine et, en plusieurs autres endroits du village, plantes annuelles et vivaces ont été disséminées.

VIELLE-SAINT-GIRONS



Baywatch

Un chef de poste nageur-sauveteur a été recruté pour 6 mois. Il rejoint le groupe de sauveteurs locaux, riche de 37 employés, répartis sur 4 postes. Expérimenté, ce nouvel agent participera à l'allongement de la saison de baignade sur la plage centrale de mi-juin à mi-septembre, pour permettre aux locaux d'en profiter hors vacances scolaires.



Je passe mon permis de conduire. Pour obtenir les 200€ d'aide de la Communauté de communes, je dois :

- ✓ Avoir entre 15 et 20 ans (A)
- ✓ Résider sur une commune de Côte Landes Nature (B)
- ✓ M'engager dans une mission d'intérêt collectif (C)
- ✓ Choisir une auto-école du territoire (D)

 Je me rapproche du PIJ

Renseignements : PIJ - Tél. 06 70 68 63 66 - pj@cc-cln.fr - www.cc-cln.fr

*Dispositif cumulable avec les autres aides (locales et départementale)

Communauté de communes Côte Landes Nature
272, avenue Jean-Noël Serret - 40260 Castets
Tél. 05 58 55 08 75 contact@cc-cln.fr www.cc-cln.fr